

**La CFE-CGC vous informe suite à la tenue
d'une audio conférence avec la Direction RH ce jour, mardi 17 mars 2020**

Bonjour,

les consignes pour les 15 jours à venir suite aux mesures annoncées hier soir par notre Président, confirment que toute activité non indispensable au fonctionnement de la Nation a cessé depuis midi. Le confinement est de rigueur.

Seules les missions indispensables sont autorisées et les déplacements sont interdits sauf : activités impérieuses, courses, pharmacies...

Suite à une audioconférence avec la Direction RH qui vient de se terminer, nous vous informons des conséquences immédiates nous concernant tous.

Comme vous l'avez compris l'exercice de nos métiers VN VO APV et la réception de PR ne sont plus possibles.

Jusqu'à nouvel ordre, nos établissements seront fermés pour une période de quinze jours avec possible prolongation.

Information importante pour toutes les catégories sociaux professionnelles le salaire du mois de mars sera payé à 100 % sans décote.

La Direction réfléchit à proposer une organisation spécifique afin de conserver la relation client autant que possible, notamment par le biais du télétravail et du digital.

En fonction de la durée du confinement, la grande majorité du personnel PSA Retail France sera placée en chômage partiel.

Nous sommes en attente de la publication de nouveaux décrets ce jeudi. Ils doivent préciser les mesures annoncées par le Gouvernement sur l'Activité Partielle.

La Direction nous a confirmé un nouveau rendez-vous ce vendredi 20 mars en fin d'après-midi.

Bon courage à chacun d'entre vous. La CFE-CGC est mobilisée à vos côtés, nous vous apporterons dès que possible de nouvelles informations sur l'évolution de la situation.

Prenez bien soin de vous et de vos proches !

Frank TOUPET & François MICHALSKI

DSC et DSC suppléant

La santé des salariés est au cœur de nos préoccupations

